



Bulletin Officiel

N° 4407 Lundi 29 Juillet 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	2
RAPPEL AUX SOCIETES DE GESTION	3
AGREMENT DE CONSTITUTION DE SOCIETE DE GESTION	4
AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE	4

INDICATEURS D'ACTIVE TRIMESTRIELS

ELBENE INDUSTRIE	5
ASSAD	6-7
BH	8-9
SIAME	10-11
SOMOCER	12-13
TELNET HOLDING	14-15
SERVICOM	16-17
BNA	18-19

COURBE DES TAUX

20

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

21-22

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2012

BFPME

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2013, au plus tard le 20 juillet 2013.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE.....

Siège social :

La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x^{ème} trimestre

Indicateurs :

Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1

Commentaires

- bases retenues pour leur élaboration ;
- justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ;
- exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ;
- justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ;
- informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.

Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.

La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :

- définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ;
- justifier leur choix et d'expliquer leur portée ;
- les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée.

La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :

- elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ;
- elle exploite des unités louées auprès de tiers.

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers qu'en vertu des dispositions de l'article 149 du règlement du conseil du marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers et de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, elles sont tenues de déposer au conseil du marché financier leurs états financiers certifiés par le commissaire aux comptes ainsi que ceux des fonds communs de placement en valeurs mobilières qu'elles gèrent, et ce, au plus tard trois mois suivant la clôture de l'exercice.

COMMUNIQUE

AGREMENT DE CONSTITUTION DE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 17 juillet 2013, d'agréer la société de gestion suivante :

Jasmin Capital Partners

Société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers
régie par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 et la loi n° 2005-96
du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

Siège Social : Siège de MAC SA, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue Lac Constance,
Les Berges du Lac, 1053 - Tunis.

Emerging Capital Partners North Africa (ECP) a obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 17 juillet 2013, pour la création d'une société de gestion, dénommée « Jasmin Capital Partners » d'un capital social de 100 000 dinars divisé en 1 000 actions de 100 dinars chacune.

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 17 juillet 2013, d'agréer l'externalisation de la fonction du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de AMEN CAPITAL au profit de Monsieur Omar DAHMEN.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ELBENE INDUSTRIE SA**

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La Société ELBENE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

Désignations	2eme TRIMESTRE		1 ^{ER} SEMESTRE		ANNUEL
	2012	2013	2012	2013	2012
Revenus (en millions de dinars)	24,299	25 ,033	48,061	53,345	102,835
Production (en millions de litres)	26,192	25,968	50,653	52,028	90,455
Investissements (en millions de dinars)	2,031	0,698	2,493	1,198	3,882
Endettement (en millions de dinars)			48,985	53,404	55,620
Long terme			32%	27%	25%
Court terme			68%	73%	75%

Formules :

Revenus = chiffre d'affaires HT.

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants + passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Ces indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

Les revenus du 1^{er} semestre 2013 ont enregistré une hausse de 11% par rapport à ceux de la même période de 2012.

La production a augmenté de 2,7 %. Cette croissance est malheureusement limitée par la capacité saturée de l'usine.

Les investissements pour augmenter la capacité de production sont prévus pour les mois à venir.

Le niveau des engagements évolue en fonction du BFR généré par la croissance des ventes.

En cette période de pré stockage les engagements à CT augmentent sensiblement.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURSD'ACTIVITETRIMESTRIELS**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 2^{ème} Trimestre 2013:**Indicateurs clés:**⁽¹⁾

Libelle	Performances du 2ème Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 30/06		Variation Période		ANNEE 2012
	2013	2012	2013	2012	En valeur	En %	
<i>('000) dinars</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>En valeur</i>	<i>En %</i>	
1 Chiffre d'affaires	12 355	12 993	26 938	28 763	-1 825	-6.3%	68 121
<i>Chiffre d'affaires Local</i>	6 085	4 804	11 954	10 953	1 001	9.1%	26 404
<i>Chiffre d'affaires Export</i>	6 270	8 189	14 984	17 809	-2 825	-15.9%	41 716
2 Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	188 007	256 638	561 209	575 492	-14 283	-2.5%	1 262 436
3 Investissements	2 912	4 025	3 932	9 385	-5 453	-58.1%	10 036
<i>Investissements corporels et incorporels</i>	2 822	3 045	3 842	8 405	-4 563	-54.3%	8 996
<i>Investissements financiers</i>	90	980	90	980	-890	-90.8%	1 040
4 Structure d'endettement	7 878	-871	47 745	34 076	13 668	40.1%	37 593
<i>Endettement à long et moyen terme</i>	5 007 ⁽²⁾	-444 ⁽²⁾	18 620	13 125	5 494	41.9%	14 018
<i>Crédits de gestion</i>	2 871 ⁽²⁾	-427 ⁽²⁾	29 125	20 951	8 174	39.0%	23 575

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc... Ces informations restent quand même provisoires.

⁽²⁾ Solde des encaissements et des règlements des crédits.

- Suite -

Commentaires:

- Sur le marché local, notre chiffre d'affaires pour le premier semestre de l'année 2013 a augmenté de 9.1% par rapport à la même période de l'année 2012 passant de 11 à 12 millions de dinars. Nous rappelons qu'à partir du 1^{er} juillet 2012 toute l'activité batterie industrielle a été cédée à notre filiale Enersys-Assad, de ce fait, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2012 comportait les ventes de l'activité batterie industrielle. Ainsi en éliminant ces ventes, l'augmentation sur le marché local sera de 13.1% au lieu de 9.1%.
- Pour l'export et dans un contexte encore caractérisé par une conjoncture difficile sur les marchés européens, notre chiffre d'affaires export a diminué de 15.9% entre les deux périodes passant de 17.8 à 15.0 millions de dinars. Pour le 2^{ème} semestre et sur la base des intentions de commande de nos clients, nous prévoyons une bonne reprise des ventes à l'export qui nous permettra d'atteindre notre objectif annuel.
- La production du premier semestre 2013 a diminué de 2.5% par rapport à la même période de 2012.
- Les investissements de ce semestre ont été de l'ordre de 3.9 millions de dinars.

L'endettement total de la société a augmenté de 27%, il est passé de 37.6 millions de dinars au 31 décembre 2012 à 47.7 millions de dinars au 30 juin 2013. Pour les crédits à long terme, l'augmentation est due au nouveau CMT contracté au mois de juin et ce pour financer les investissements prévus en 2013. Concernant les crédits de gestion, cette augmentation est provisoire et elle provient essentiellement des achats nécessaires pour la constitution d'un stock de réserve avant la fermeture annuelle et pour la haute saison

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE L'HABITAT-BH
 Siège Social : 18, Avenue Mohamed V 1080 -Tunis

La BANQUE DE L'HABITAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS						(EN DINARS)
	2 EME TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 2 EME TRIMESTRE		VARIATION RELATIVE 06/2013§06/20	AU 31/12/2012 (**)
	2013	2012	2013	2012		
1- PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	88 249 643	76 309 259	170 500 113	151 048 319	12,88	324 407 184
INTERETS	70 822 411	60 787 683	139 858 916	122 202 134	14,45	260 612 413
COMMISSIONS EN PRODUITS	10 774 484	10 361 923	20 225 013	19 020 775	6,33	40 013 843
REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET	6 652 748	5 159 653	10 416 184	9 825 410	6,01	23 780 928
2- CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	37 724 721	30 319 682	70 560 376	59 759 289	18,07	124 771 294
INTERETS ENCOURUS	36 532 698	29 212 644	68 314 875	57 611 783	18,58	120 123 898
COMMISSIONS ENCOURUES	1 192 023	1 107 038	2 245 501	2 147 506	4,56	4 647 396
AUTRES CHARGES	0	0	0	0		0
3- PRODUITS NET BANCAIRE	50 524 922	45 989 577	99 939 737	91 289 030	9,48	199 635 890
4- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 188 333	3 536 614	5 986 517	6 217 194	-3,71	16 580 721
5- CHARGES OPERATOIRES (*), DONT:	25 148 805	23 420 564	50 239 417	46 734 816	7,50	96 730 820
FRAIS DE PERSONNEL	20 257 406	18 609 410	40 433 172	37 248 686	8,55	77 964 428
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 891 399	4 811 154	9 806 245	9 486 130	3,37	18 766 392
6- STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	414 184 199	393 282 458	5,31	390 619 430
PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL	-	-	174 007 946	139 571 275	24,67	147 989 102
PORTEFEUILLE-TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	240 176 253	253 711 183	-5,33	242 630 328
7- ENCOURS DES CREDITS	-	-	4 249 156 915	4 311 679 994	-1,45	4 291 554 801
8- ENCOURS DES DEPOTS, DONT :	-	-	3 794 629 578	3 580 284 852	5,99	3 758 003 873
DEPOTS A VUE	-	-	927 321 348	973 545 700	-4,75	1 030 404 822
DEPOTS D'EPARGNE	-	-	1 424 091 133	1 374 543 472	3,60	1 420 459 387
9- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	523 161 088	518 402 285	0,92	475 967 684
10- CAPITAUX PROPRES (1)	-	-	466 512 711	445 262 485	4,77	453 313 698

(*) Les charges opératoires ne tiennent pas en considération les dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations

(**) Chiffres retraités

(1) Le résultat de la période non encore arrêté par le conseil d'administration

- Suite -

COMMENTAIRE SUR LES PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/06/2013

I- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la Banque, arrêtés au 30 juin 2013, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1- Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire :

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au deuxième trimestre de l'exercice 2013.

Les intérêts et les commissions bancaires courus et non échus au 30/06/2013 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

2- Les règles de prise en compte des charges :

Les charges d'intérêts et les commissions encourues ainsi que les frais de personnel et les charges générales d'exploitation sont pris en compte pour leurs montants se rapportant au deuxième trimestre 2013.

III- FAITS SAILLANTS

Au terme du 1^{er} semestre 2013, l'activité de la Banque a enregistré une évolution positive marquée essentiellement par :

- Une augmentation du produit net bancaire de 9 millions de dinars soit 9,48%, provenant essentiellement de l'évolution positive des produits d'exploitation bancaires de l'ordre de 19 millions de dinars.
- Une augmentation des dépôts de la clientèle pour un montant de 214 millions de dinars soit 5,99%, consécutive à l'accroissement :
 - o des dépôts de l'épargne à raison de 49 millions de dinars.
 - o des dépôts à échéance à raison de 206 millions de dinars.
- Parallèlement, l'encours des crédits net s'établit à 4 249 millions de dinars à fin juin 2013 contre 4 312 millions de dinars à fin juin 2012 soit une diminution de 1,45%.
- Les charges d'exploitation bancaires ont atteint 70 millions de dinars à fin juin 2013 contre 60 millions de dinars à fin juin 2012 soit une évolution de 18,07% consécutive à l'accroissement des dépôts de la clientèle.
- Une augmentation des frais de personnel de 3 millions de dinars provenant principalement de l'augmentation réglementaire des salaires conjuguée à une maîtrise des charges générales d'exploitation.
- Les emprunts ont augmenté de 5 millions de dinars provenant principalement de :
 - * l'émission d'un emprunt obligataire BH 2013 d'un montant de 51 millions de dinars;
 - * le remboursement d'une échéance de l'emprunt subordonné pour un montant de 14 millions de dinars;
 - * le remboursement d'une échéance de l'emprunt BAD pour un montant de 15 millions de dinars ;
 - * La baisse des ressources budgétaires de 17 millions de dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques -SIAME-**

Siège social : Z.I 8030 GROMBALIA

La société SIAME publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.**Chiffres En DT**

<u>Indicateur</u>	<u>2^{ème} trim 2013</u>	<u>2^{ème} trim 2012</u>	<u>Du début de l'ex 2013 à la fin du 2^{ème} trim 2013</u>	<u>Du début de l'ex 2012 à la fin du 2^{ème} trim 2012</u>	<u>Année 2012</u>
Revenus (Marché local)	3.915.341	3.283.350	6.526.341	4.635.696	9.492.774
Revenus (Marché Export)	1.703.931	2.785.771	4.246.199	4.674.403	9.768.249
Total des Revenus	5.619.272	6.069.121	10.772.540	9.310.099	19.261.023
Production	5.672.571	5.225.469	11.220.327	9.584.411	19.124.930
Investissements matériels	163.269	506.824	464.151	679.187	1.298.167
Investissements immatériels		21.772		21.772	21.772
Total des Investissements	163.269	528.596	464.151	700.959	1.319.939
Provisions des dettes à moyen et long			1.213.427	1.905.815	1.561.466
Provision de trésorerie				1.000.000	900.000
Provisionnement en devises			1.347.154	896.912	2.569.910
Provisions Escompte			3.266.454	1.316.098	2.078.972
Provision de provisionnement de créances			0	0	0
Provisionnement de stock			900.000	0	500.000
Provisionnement export			1.350.000	0	750.000
Provisions disponibles / Découvert			-524.779	-666.407	-555.436
Total Endettement			7.552.256	4.452.418	7.804.912

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production selon la formule :
(Revenus de la période - Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Ces indicateurs restent provisoires et non audités.

- Suite -

1) Commentaire des indicateurs :

Chiffre d'affaires

Les revenus réalisés au 30 juin 2013, ont enregistré une progression de +15,7% par rapport aux revenus enregistrés à la même période de l'année 2012, soit une variation absolue de +1.462.442 TND. Les ventes du premier semestre 2013 ont évolué dans deux sens inversés :

- ✓ Augmentation des ventes sur le marché local de +40,8 % soit +1.890.646 dinars résultant de :
 - L'évolution des ventes sur le marché local privé de +990.705 dinars, soit +34.3% du fait de la reprise des ventes de la gamme des disjoncteurs et des lampes économiques due à une meilleure dynamique commerciale et ce nonobstant une conjoncture économique peu favorable.
 - L'évolution des ventes à la STEG de +899.941 dinars, soit +51.6% par rapport à leur niveau de 2012. Il convient de signaler à ce propos, que l'encours des commandes reçues de la STEG, s'élève au 30/06/2013, à l'équivalent de cinq millions de Dinars, ce qui nous assure une charge de travail pendant tout le deuxième semestre de l'année en cours.
- ✓ Baisse des ventes à l'export de -9,2% soit -428.204 dinars, résultant essentiellement de la baisse des exportations sur le marché Algérien et Marocain. Toutefois, les prévisions de vente sur un certain nombre de destinations telles que, l'Irak, le Congo et le Bénin nous laissent entrevoir un bon deuxième semestre à même d'absorber et de dépasser l'écart négatif de la première moitié de l'année 2013.

Investissement

Les investissements réalisés durant le 1^{er} semestre ont totalisé 464.151 Dinars et correspondent essentiellement à :

- ✓ L'acquisition de matériel et outillage industriel pour une valeur de 317.188 dinars.
- ✓ L'acquisition d'équipements de bureau pour 63.449 dinars.
- ✓ L'aménagement des locaux industriels existants pour 52.687 dinars

Endettement

- L'endettement bancaire de la SIAME, a enregistré au 30 Juin 2013 une baisse de -252.656 dinars par rapport à son niveau au 31 Décembre 2012.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE
-SOMOCER**

Siège social : Menzel Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

Libellé	2 ème Trimestre			Cumul du 01-01 au 30-06			Cumul au 31/12/2012 *
	En millions de dinars	2T 2013	2T 2012	Variation 2013/2012	2013	2012	
1- Chiffre d'Affaires	19,181	18,149	5,68%	37,757	35,515	6,31%	67,747
CA Local	15,879	15,004	5,83%	32,016	29,222	9,56%	54,298
CA Export	3,302	3,145	5%	5,741	6,293	-8,77%	13,449
2- Production	19,708	15,128	30,28%	38,535	31,290	23,15%	62,872
3- Investissements	2,654	1,914	38,65%	4,502	3,099	45,27%	12,115
4- Engagements bancaires				63,951	53,948	18,54%	53,228
Dettes à Moyen et long terme				15,050	12,692	18,58%	9,827
Dettes à court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires, engagements par signature)				48,901	41,256	18,53%	43,401

* Les chiffres au 31 décembre 2012 sont certifiés

Faits saillants du Premier Semestre 2013

- **Le Chiffre d'Affaires Total du premier semestre 2013** s'établit à 37,757 millions TND, enregistrant ainsi une augmentation de 6,31% par rapport à la même période de l'année 2012, arrêté à 35,515 millions TND.
- **Le Chiffre d'Affaires Local** est passé de 29,222 millions TND au premier semestre 2012 à 32,016 millions TND pour la même période en 2013, soit une hausse de (+9,56%).
- **Le Chiffre d'Affaires Export du premier semestre 2013** a baissé de (-8,77 %) passant de 6,293 millions TND au premier semestre 2012 à 5,741 millions TND pour la même période en 2013.
- **La production** a enregistré au 1S 2013 une hausse de 23,15% par rapport à la même période de l'année 2012.
- **Les investissements** du 1S 2013 totalisent 4,502 millions de dinars, ils concernent essentiellement le projet d'extension de SOMOCER. Les investissements réalisés en 2012 s'établissent à 12,115 millions de dinars.

- Suite -

- **Les engagements bancaires** au 30 juin 2013 totalisent 63,951 millions de TND contre un total de 53,948 millions de TND à la même période de 2012. Les dettes à long et moyens termes représentent (23,5%) du total engagement au 30 juin 2013 ; par rapport au 31 mars 2013, les engagements bancaires ont augmenté de (7,9%).
- Il est à noter que cette hausse des engagements bancaires provient aussi bien du déblocage partiel de CMT relatifs à l'investissement en cours, que de l'augmentation des Crédits à Court terme, notamment, les engagements par signature, en vue de financer nos besoins additionnels de matières premières pour la nouvelle unité de production de poudre atomisée ainsi que l'évolution de l'escompte commercial et les avances sur factures qui est imputable au développement de l'activité .

Ceci étant, il y a lieu de préciser que la répartition des engagements bancaires ainsi que leurs évolutions par rapport au 31 mars 2013 se représentent comme suit :

(En dinars)

Désignation	31-03-2013	30-06-2013	Evolution (%)
Engagements par signature	14 623 430	16 529 122	13,0%
Escompte commercial et avances sur factures	12 741 367	14 048 846	10,3%
Crédits à Moyen Terme	11 354 495	15 050 317	32,5%
Crédits de trésorerie	20 545 938	18 323 579	-10,8%
Total	59 265 230	63 951 864	7,9%

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**TELNET HOLDING SA**

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

La Société TELNET Holding publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.**Indicateurs TELNET Holding individuel****(En TND)**

	DEUXIEME TRIMESTRE		PREMIERE SEMESTRE		VARIATION (b-a)		31 DECEMBRE 2012
	2012	2013	2012 (a)	2013 (**)(b)	EN TND	%	
Produits d'exploitation (1)	3.647.252	4.020.781	4.121.447	4.661.832	540.385	13,11%	5.805.842
Produits de placement	65.589	130.740	65.589	261.235	195.646	298,29%	414.493
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	1.103	70.242	3.086	138.036	134.950	4.372,97%	234.526
Charges d'exploitation (2) (*)	600.579	602.012	1.223.461	1.193.743	<29.718>	<2,43%>	2.331.438
• Charges de personnel	443.504	453.253	925.709	897.433	<28.276>	<3,05%>	1.763.675
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	157.075	148.759	297.752	296.310	<1.442>	<0,48%>	567.763
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	83,53%	85,03%	70,31%	74,39%			59,84%

(*) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(**) : Selon les états financiers provisoires, avant audit par le commissaire aux comptes

Indicateurs TELNET Holding Consolidé**(En TND)**

	DEUXIEME TRIMESTRE		PREMIERE SEMESTRE (b-a)		VARIATION		31 DECEMBRE 2012
	2012	2013	2012 (a)	2013 (**)(b)	EN TND	%	
Produits d'exploitation (1)	9.516.779	10.177.534	17.654.790	18.299.505	644.715	3,65%	35.656.120
• Pôle Recherches et développement en ingénierie produit	7.962.706	8.393.817	15.025.629	15.326.464	300.835	2,00%	30.955.742
• Pôle télécoms et intégration réseaux	1.270.092	1.294.275	1.934.984	2.118.218	183.234	9,47%	3.144.415
• Pôle Services PLM	283.981	489.442	694.177	854.823	160.646	23,14%	1.555.963
Produits de placement	-	-	149.283	261.267	111.984	75,01%	393.105
Charges Financières (dont Loyers de leasing)	337.740	<410.837>	162.800	<171.140>	<333.940>	<205,12%>	589.117
Charges d'exploitation (2) (*)	7.746.482	8.192.576	14.457.110	14.797.008	339.898	2,35%	29.259.575
• Charges de personnel	5.147.382	5.136.555	10.277.533	10.340.611	63.078	0,61%	19.948.225
• Charges d'exploitation autres que les charges de personnel	2.394.353	3.319.782	4.713.422	5.950.925	1.237.503	26,25%	9.231.977
• Variation des travaux en cours	204.747	<263.761>	<533.845>	<1.494.528>	<960.683>	179,96%	79.373
Marge d'EBITDA (1) – (2)/(1)	18,60%	19,50%	18,11%	19,14%			17,94%

(*) : Ces charges n'incluent pas les dotations aux amortissements et aux provisions

(**) : Selon les états financiers provisoires, avant audit par le commissaire aux comptes

- Suite -

FAITS MARQUANTS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2013 :

- Tenue de la 3ème assemblée générale ordinaire ouverte au public ;
- La participation de la société TELNET HOLDING dans le capital de la société SYPHAX AIRLINES est ramenée à 9,09% et ce suite à l'admission de ses titres sur le marché alternatif de la BVMT après une augmentation de capital offerte au public ;
- Entrée en vigueur des contrats signés par la filiale Data Box en Algérie avec l'opérateur Algérie Telecom ;
- Entrée en vigueur des contrats signés par la filiale Data Box avec les opérateurs en Tunisie (Tunisie Telecom et Tunisiana) ;
- Développement des activités de la filiale DB Algérie pour la mise en place des réseaux d'accès large bande fixe et mobile en Algérie ;
- Signature de la filiale Data Box d'un nouveau contrat avec Tunisie Telecom pour la fourniture des terminaux téléphonique DECT SagemCom ;
- Mise en place d'un plateau de développement pour le compte de l'équipementier TREVES avec la filiale PLM Systems.

COMMENTAIRES DES INDICATEURS :

- **Produits d'exploitation:**

Les produits d'exploitation du Groupe TELNET HOLDING sont passés de **17 654 790 dinars** au 30 juin 2012 à **18 299 505 dinars** au 30 juin 2013.

Les indicateurs au 30 juin 2013 se rapportant aux différentes activités du Groupe TELNET HOLDING peuvent se résumer par pôle d'activités comme suit :

- ❖ Pôle recherche et développement en ingénierie produit (représente **83,75%** des produits d'exploitation au 30 juin 2013) :

*Au 30 juin 2013, l'activité de ce pôle a connu une **évolution de 2 %** par rapport au 30 juin 2012 particulièrement au niveau des activités **Avionique** (+86%) suite à l'obtention des nouveaux projets d'envergure auprès de Safran et l'activité **Sécurité** (+30%) et ceci suite à la participation à des projets importants.*

- ❖ Pôle télécoms et intégration réseaux (représente **11,58 %** des produits d'exploitation au 30 juin 2013) :

*Au 30 juin 2013, l'activité de ce pôle a connu une **évolution de 9,47%** par rapport au 30 juin 2012. Cette augmentation est générée essentiellement par l'entrée en vigueur des marchés signés avec Tunisie Télécom et Tunisiana.*

- ❖ Pôle services PLM (représente **4,67 %** des produits d'exploitation au 30 juin 2013):

*Les produits d'exploitation de ce pôle ont connu une **évolution de 23,14%** par rapport au 30 juin 2012 suite à la reprise de la demande de solutions PLM notamment dans le secteur aéronautique.*

- **Marge d'EBITDA:**

Pour le premier semestre 2013, la marge d'EBTIDA du Groupe TELNET HOLDING s'élève à **19,14%**.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SERVICOM**

Siège Social : Cité Ishbilila -3100 Kairouan -3100 Kairouan-

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.**Indicateurs SERVICOM individuel**

Désignation	2 ^{ème} trimestre			Au 30/06			31/12/2012
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation	
1-Produits d'exploitation	1 540	1 582	3%	2 437	2 529	4%	5 789
Réseaux en cuivre et fibre optique	712	799	12%	1 132	1 257	11%	2 178
Réseaux d'entreprises	520	463	-11%	878	825	-6%	2 658
Accessoires de réseaux	308	320	4%	427	447	5%	953
2-Charges d'Exploitation	1 338	1 403	5%	2 178	2 278	5%	5 148
dont Charges de personnel	104	195	88%	257	327	27%	524
dont Autres charges d'Exploitation	66	23	-65%	229	197	-14%	264
3-Résultat d'Exploitation	202	179	-12%	259	251	-3%	770
4-Marge d'Exploitation	13%	11%	-2%	11%	10%	-1%	13%
5-Charges Financières nettes	82	83	1%	113	121	7%	325

NB : Les chiffres individuels de la société Servicom cotée en bourse ne représentent que 13% du volume d'activité du groupe, ainsi pour une meilleure analyse financière du groupe Servicom, veuillez vous référer aux indicateurs consolidés.

Le chiffre d'affaires de la société SERVICOM s'élève au 30/06/2013 à 2,5 MDT contre 2,4 MDT en 2012 enregistrant ainsi une évolution de 4%, cette croissance provient essentiellement du développement des branches Accessoires de réseaux et Réseaux en cuivre et fibre optique dont les chiffres d'affaires s'établissent respectivement à 447 KDT et 1,3MDT au 1^{er} semestre 2013 contre 427 KDT et 1,1MDT au 1^{er} semestre 2012.

Le résultat d'exploitation se maintient stable au 1^{er} semestre 2013 à 251 KDT contre 259 KDT en 2012.

Indicateurs Groupe SERVICOM Consolidé

Désignation	2 ^{ème} trimestre			Au 30/06			31/12/2012
	2012	2013	Variation	2012	2013	Variation	
1-Produits d'exploitation	7 609	10 377	36%	14 388	19 072	33%	31 916
SERVICOM	1 540	1 582	3%	2 437	2 529	4%	5 752
SERVITRA	3 096	5 023	62%	5 837	8 606	47%	12 323
SERVITRADE	2 673	2 877	8%	4 863	5 547	14%	11 709
SERVIPRINT	78	143	83%	133	272	105%	361
Activités Internationales & Autres	222	752	239%	1 118	2 118	89%	1 771
2-Charges d'Exploitation	6 902	9 673	40%	12 983	17 542	35%	28 658
dont Charges de personnel	763	1 210	59%	1 341	2 250	68%	2 901
dont Autres charges d'Exploitation	762	1 113	46%	1 372	1 857	35%	2 969
3-Résultat d'Exploitation	707	704	0%	1 405	1 530	9%	3 403
4-Marge d'Exploitation	9,3%	6,8%	-3%	9,8%	8,0%	-1,8%	10,7%
5-Charges Financières	613	356	-42%	804	749	-7%	1 511

- Suite -

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe SERVICOM a observé durant le premier semestre 2013 une croissance de 33% passant de 14,4 MDT en 2012 à 19,1 MDT en 2013. Cette croissance provient de l'augmentation des volumes d'affaires des secteurs travaux publics et ascenseurs et des activités internationales.

Une amélioration soutenue des performances du groupe a été observée courant le semestre. En effet, le résultat d'exploitation augmente de 9% par rapport à 2012 en s'établissant à 1,5MDT.

D'autre part, la marge d'exploitation consolidée au 30/06/2013 s'établit à 8%.

Ainsi, les résultats se sont nettement améliorés dans le secteur des travaux publics (de 461 KDT en 2012 à 703 KDT en 2013) et dans le secteur de la climatisation & ascenseurs (de 535 KDT en 2012 à 676 KDT en 2013).

Le premier semestre 2013 a été marqué par :

• **Le Groupe :**

La clôture avec succès de l'emprunt obligataire d'un montant de 8 MDT lancé par SERVICOM en faisant appel public à l'épargne sur une durée de 5 ans et un taux d'intérêt de 6,90% et/ou TMM+2,5% l'an.

Et une décision d'une augmentation du capital de SERVICOM afin de lever 20 MDT avant la fin de l'année.

• **Télécoms :**

Une croissance des activités Réseaux en cuivre et fibre optique et accessoires de réseaux.

• **Travaux Publics :**

Le chiffre d'affaires de la société SERVITRA pour le 1^{er} semestre 2013 a progressé de 47% par rapport à 2012. Le semestre a été marqué par une forte progression des volumes d'affaires des départements Bâtiment et routes. Ainsi le chiffre d'affaires de la branche construction a progressé de 231% en 2013 et celui du département Routes a progressé de 62% et s'établissent respectivement à 1,1 MDT et 6,6MDT en 2013 contre 344 KDT et 4 MDT au 30/06/2012.

Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2013 est de 18 MD, soit une croissance de plus que 45% par rapport à 2012, cette progression est portée par un carnet de commande étoffé de la société SERVITRA qui s'établit à 41 MDT au 30/06/2013.

• **Climatisation & ascenseurs :**

Le développement du volume d'affaires de la société SERVITRADE et particulièrement l'activité ascenseurs avec un taux de croissance total de 14% par rapport au 30/06/2013. En effet, l'activité ascenseurs a permis de générer courant le 1^{er} semestre 2013 un chiffre d'affaires de 2,6 MDT soit une hausse de 64% par rapport à 2013.

• **Maroc :**

La signature de plusieurs nouveaux projets de la filiale marocaine SERVIRAMA et notamment dans le secteur des ascenseurs, a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de plus que 2 MDT au 30/06/2013.

Par ailleurs, l'année 2013 s'annonce une année de forte croissance pour l'activité au Maroc avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 5 MDT.

• **Libye :**

La reprise de l'exploitation en Libye avec la signature de quelques projets de climatisation

• **France :**

Le démarrage effectif de l'exploitation en France avec la signature des premiers contrats d'installation d'ascenseurs.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE NATIONALE AGRICOLE
-BNA-

Siège social : Rue Hédi Nouria 1001 Tunis

La Banque Nationale Agricole –BNA- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS COMPARES						
AU 30 JUIN 2013						
(unité : en 1000 DT)						
LIBELLES	2ème Trimestre 2013	2ème Trimestre 2012	au 30.06.2013	au 30.06.2012	au 31.12.2012 *	Variations Juin 2013/Juin 2012
1- Produits d'exploitation bancaire	138 629	111 909	265 457	219 785	461 073	20,8%
a- Intérêts	103 908	81 295	203 088	166 565	361 038	21,9%
b- Commissions en produits	13 902	13 374	26 142	25 220	52 657	3,7%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	8 364	7 995	19 710	16 264	32 849	21,2%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	12 455	9 245	16 517	11 736	14 529	40,7%
2- Charges d'exploitation bancaire	51 686	39 800	99 530	78 043	167 490	27,5%
a- Intérêts encourus	51 197	39 466	98 804	77 471	166 177	27,5%
b- Commissions encourues	489	334	726	572	1 313	26,9%
3- Produit net bancaire	86 943	72 109	165 927	141 742	293 583	17,1%
4- Autres produits d'exploitation	126	140	253	216	504	17,1%
5- Charges opératoires, dont :	37 781	37 709	75 481	71 606	148 816	5,4%
a- Frais du personnel	29 589	28 779	59 308	55 064	117 521	7,7%
b- Charges Générales d'exploitation	6 797	7 078	13 246	13 198	25 937	0,4%
6- Structure du portefeuille			615 626	738 895	791 300	-16,7%
a- Portefeuille titres-commercial			203 125	331 764	333 893	-38,8%
b- Portefeuille d'investissement			412 501	407 131	457 407	1,3%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan			6 626 492	6 112 032	6 368 316	8,4%
8- Encours des dépôts, dont :			5 069 098	4 745 605	5 217 529	6,8%
a- Dépôts à vue			1 476 215	1 552 576	1 551 330	-4,9%
b- Dépôts d'épargne			1 935 244	1 751 252	1 905 440	10,5%
9- Emprunts et ressources spéciales			413 634	446 542	447 552	-7,4%
10- Capitaux Propres **			591 514	560 422	560 784	5,5%
* Chiffres définitifs						
** Compte non tenu du résultat de la période						

- Suite -

**NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
DE LA BNA ARRETES AU 30 JUIN 2013**

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2013

Les indicateurs arrêtés au 30 Juin 2013 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêté, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des agios et intérêts réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2012 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 30.06.2013 et au 30.06.2012 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU DEUXIEME TRIMESTRE 2013

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **6.626** millions de dinars au 30.06.2013 contre **6.112** millions de dinars au 30.06.2012, enregistrant ainsi une augmentation de **8,4 %**.

- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Juin 2012 et Juin 2013 une augmentation de **323** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **6,8%**.

- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **265** millions de dinars au 30.06.2013 contre **220** millions de dinars au 30.06.2012, enregistrant une augmentation de **45** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **20,8%**.

- Les charges d'exploitation bancaire ont, par la même, enregistré une augmentation de **21** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **27,5%** par rapport à la même période de l'année précédente.

- Le produit net bancaire s'est établi à **166** millions de dinars au 30.06.2013 contre **142** millions de dinars au 30.06.2012, enregistrant ainsi une progression de **17,1%**.

- Le montant total des charges opératoires a progressé de **5,4%** entre Juin 2012 et Juin 2013.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 29 JUILLET 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,806%		
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,807%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,807%	1 002,315
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,808%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,808%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,810%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,811%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,811%	1 017,964
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,812%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,813%	1 030,933
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014	4,814%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,944%	1 029,258
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,113%	997,484
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,218%	1 000,321
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,366%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"	5,409%		994,764
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,558%	1 041,056
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,880%	982,968
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,922%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,986%	976,867
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,224%		962,174
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,296%	1 039,184
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,304%		952,288

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	143,490	145,971	146,008		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	12,612	12,849	12,852		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,296	1,322	1,323		
35,569								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	35,081	35,792	35,803		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	47,709	48,679	48,690		
48,489								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	165,014	159,758	157,033		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,242	555,010	550,299		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,896	120,240	118,212		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	123,727	122,819	121,739		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,624	116,651	116,179		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,323	112,111	111,328		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	87,981	88,021	86,537		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	140,483	131,350	129,880		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	102,674	98,279	96,270		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	105,730	106,847	106,205		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 313,441	1 339,828	1 334,167		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 306,497	2 269,399	2 267,171		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	107,249	105,134	104,732		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,406	102,095	101,304		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	120,766	122,526	121,947		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 190,742	1 191,804	1 190,314		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	127,271	126,175	123,358		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,247	15,482	15,183		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 923,437	5 932,288	5 873,510		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,000	5 065,946	5 035,382		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,223	2,199	2,200		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,901	1,898	1,899		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,201	1,126	1,121		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	106,297	106,330
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	102,641	102,671
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	103,923	103,951
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	100,872	100,894
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	101,717	101,748
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	105,256	105,285
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	102,246	102,279
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	101,846	101,877
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	102,429	102,461
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	103,933	103,959
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	100,261	100,288
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	102,404	102,430
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	102,435	102,459
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	105,106	105,137
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	103,924	103,953
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	101,826	101,848
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	100,972	101,001
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	102,968	102,996
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	100,795	100,828
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	101,963	101,963
49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	102,931	102,956
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	100,771	100,803
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	102,072	102,101
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	103,236	103,261
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	100,657	100,686

<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,348	10,351
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	101,375	101,403
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	101,923	101,949
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	99,604	99,671
<i>SICAV MIXTES</i>								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	67,182	66,160
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	150,069	148,443
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1493,746	1477,142
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	108,720	107,806
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	02/05/13	1,693	110,651	107,396	106,443
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	31/05/13	0,349	87,724	85,906	84,164
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,618	16,549
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	272,731	270,804
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	36,138	35,467
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 358,771	2 315,689
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	76,280	75,542
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,593	56,234
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	100,766	100,108
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	110,976	109,908
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	100,410	98,829
<i>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</i>								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,315	11,267
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	12,018	11,914
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,890	14,637
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,455	14,244
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,941	11,734
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,746	10,640
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,480	10,443
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,589	10,578
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	127,078	125,283
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	126,870	125,603
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,343	10,126
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	104,671	102,752
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	20,082	19,772
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	80,790	79,619
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	81,948	80,745
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	97,433	97,004
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	95,589	93,718
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	99,312	98,347
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,210	99,131
<i>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
92	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	96,226	95,979
93	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	103,336	102,916
94	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	130,392	129,425
95	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,669	10,530
96	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	116,645	115,186
97	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,819	116,392
98	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	103,364	102,964
99	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	99,292	98,265
100	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	185,041	181,949
101	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	162,900	161,460
102	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,983	141,589
103	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	10 070,640	9 925,184
104	MAC EPARGNE ACTIONS FCP *	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	20,142	19,597
105	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	133,790	131,417
106	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 519,326	1 493,402
107	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	109,337	108,809
108	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	88,609	88,708
109	FCP VIEVO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	115,251	115,780
110	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	9 135,059	8 990,139
111	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,549	9,385
<i>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</i>								
112	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,362	9,241

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BANQUE DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Siège social : 34 rue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, 1004 El Menzah IV Ariana

La Banque de Financement des PME publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes M Abderrazak GABSI et M Samir LABIDI.

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2012
(Montants exprimés en DT)

ACTIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	57 363	53 410
Créances sur les établissements bancaires	2	2 943 726	8 020 636
Créances sur la clientèle	3	148 271 498	115 423 778
<i>Concours à la clientèle</i>		106 542 903	83 921 825
<i>Crédits sur ressources spéciales</i>		66 409 472	42 391 627
<i>Moins : Provisions et agios réservés</i>		-24 680 877	-10 889 674
Portefeuille-titres commercial		-	-
Portefeuille d'investissement	4	2 978 015	3 154 897
Valeurs immobilisées	5	712 887	948 165
<i>Immobilisations corporelles</i>		1 850 783	1 829 802
<i>Moins : Amortissements des immobilisations corporelles</i>		-1 173 224	-929 773
<i>Immobilisations incorporelles</i>		185 878	170 490
<i>Moins : Amortissements des immobilisations incorporelles</i>		-150549	-122 353
Autres actifs	6	844 055	843 057
<i>Comptes d'attente & de régularisation (A)</i>		169 251	108 936
<i>Autres (A)</i>		674 804	734 121
TOTAL DES ACTIFS		155 807 544	128 443 942
PASSIFS		31/12/2012	31/12/2011
Banque Centrale et CCP		-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7	631 710	-
Dépôts et avoirs de la clientèle	8	2 730 799	2 553 048
Emprunts et ressources spéciales	9	63 547 703	41 836 26
Autres passifs	10	2 634 138	2 322 718
<i>Provisions pour passifs et charges</i>		393 141	371 415
<i>Compte d'attente & de régularisation (P)</i>		1 098 534	763 352
<i>Autres (P)</i>		1 142 463	1 187 951
TOTAL DES PASSIFS		69 374 295	46 712 035
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000 000	100 000 000
Capital non libéré		-	-11 749 998
Réserves		53 044	95 904
Autres capitaux propres		3 771 992	987 036
Résultats reportés		-7 601 035	-1 036 022
Résultat en instance d'affectation		-	-
Résultat de l'exercice		-9 960 807	-6 565 013
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	11	86 263 193	81 731 908
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		155 807 544	128 443 942

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 décembre 2012

(Montants exprimés en DT)

PASSIFS ÉVENTUELS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données			
HB 2 - Crédits documentaires			
HB 3 - Actifs donnés en garantie			
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS			
ENGAGEMENTS DONNÉS			
HB 4 - Engagements de financement donnés		37 225 980	24 716 930
<i>HB 4a - Crédits notifiés, engagés et non utilisés</i>	12	30 001 341	17 041 260
<i>HB 4b - Lettres d'engagement en couverture de CREDOC</i>		7 224 639	7 675 670
HB 5 - Engagements sur titres		2 148 798	4 998 798
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		39 374 778	29 715 727
ENGAGEMENT REÇUS			
HB 6 - Engagements de financement reçus		70 170 111	38 402 422
HB 7 - Garanties reçues		94 544 149	82 149 893
<i>HB 7a - Garanties reçues de l'Etat</i>		6 313 170	4 771 920
<i>HB 7b - Garanties reçues des entreprises d'assurance</i>		57 477 465	51 570 969
<i>HB 7c - Garanties reçues de la clientèle</i>		30 447 414	25 807 004
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	13	164 601 510	120 552 314

ÉTAT DE RÉSULTAT
Exercice clos le 31 décembre 2012
(Montants exprimés en DT)

PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et revenus assimilés	14	6 142 035	4 770 412
<i>Opérations avec les établissements bancaires & financiers</i>		157 854	474 391
<i>Opérations avec la clientèle</i>		5 984 181	4 296 021
Commissions (en produits)	15	547 642	475 207
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-
Revenus du portefeuille d'investissement		-	-
Total des produits d'exploitation bancaire		6 689 677	5 245 619
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
Intérêts encourus et charges assimilées	16	1 675 819	907 787
Commissions encourues	17	27 876	28 505
Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	-
Total des charges d'exploitation bancaire		1 703 695	936 293
PRODUIT NET BANCAIRE		4 985 982	4 309 327
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	9 414 021	5 102 413
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	26 882	126 029
Autres produits d'exploitation	20	416 330	141 656
Frais de personnel	21	4 304 194	4 177 348
Charges générales d'exploitation	22	1 390 592	1 350 913
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	23	271 646	251 803
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-10 005 023	-6 557 522
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	24	52 013	-2 138
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		-9 953 010	-6 559 659
Impôt sur les bénéfices	25	7 797	5 353
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		-9 960 807	-6 565 013

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2012

(Montants exprimés en DT)

ACTIVITÉS D'EXPLOITATIONS	Notes	31/12/2012	31/12/2011
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		4 675 173	6 272 759
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		(2 587 085)	(2 479 955)
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		-	-
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(36 391 475)	(33 902 980)
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		7 295	(2 638)
6- Encaissements / restitutions d'avances SOTUGAR		662 533	1 526 292
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(4 031 866)	(3 946 446)
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		3 413 881	1 008 654
9- Impôt sur les sociétés payé		-	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités opérationnelles		-34 251 543	-31 524 314
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		-	-
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		150 000	500 000
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		(45 605)	(55 400)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement		104 395	444 600
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
1- Emission d'actions		11 749 998	13 250 003
2- Emission d'emprunts		-	-
3- Remboursement d'emprunts		(112 948)	-
4- Augmentation / diminution des ressources spéciales		17 440 177	16 910 396
5- Dividendes versés		-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		29 077 227	18 692 800
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(5 069 921)	(919 316)
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice		8 070 873	8 990 188
Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice	26	3 000 952	8 070 873

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Note 1. Présentation de la Banque et de son régime fiscal :

a) Présentation de la Banque

La Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) est un établissement de crédit créé sous la forme d'une société anonyme par un acte sous seing privé enregistré le 25 février 2005. Elle a été autorisée à exercer son activité, en qualité de banque, par arrêté du Ministre des Finances en date du 28 février 2005, et ce conformément aux dispositions de l'article 8 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par les textes subséquents. Son activité consiste essentiellement à :

- Octroyer des financements particulièrement en partenariat avec les établissements de crédit ;
- Supporter, en partie, les risques encourus par les banques qui financent les projets à travers l'octroi de garantie ;
- Participer dans le capital des petites et moyennes entreprises existantes ou à créer.

Son siège social est sis au : 34 Rue Hédi Karray - Centre Urbain Nord El Menzah IV 1004 Tunis.

Fixé initialement à 50 000 000 DT, le capital social de la BFPME a été porté à 100 000 000 DT suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 février 2009 ; il se divise en 10 000 000 actions ordinaires de valeur nominale unitaire de 10 DT, réparties comme suit :

	Nombre d'actions	Participation en DT	Participation en %
État Tunisien	5 999 996	59 999 960	60%
Tunisie Telecom	1 000 000	10 000 000	10%
Groupe Chimique Tunisien	2 200 000	22 000 000	22%
Office de l'Aviation Civile et des Aéroports	600 000	6 000 000	6%
Office Tunisien de Commerce	200 000	2 000 000	2%
Société Tunisienne de Garantie	2	20	-
Président Directeur Général	2	20	-
Total Général	10 000 000	100 000 000	100%

(a) Régime fiscal de la Banque

La BFPME est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de 35%. Cet impôt sur les bénéfices ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut.

De part son statut d'établissement de crédit ayant la qualité de banque, la BFPME est un assujetti partiel à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Par ailleurs, la Banque est essentiellement soumise aux taxes suivantes :

- La taxe de formation professionnelle (TFP) perçue sur la base de 2% du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés ;
- La contribution au FOPROLOS perçue sur la base de 1% du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés ;
- La taxe sur les établissements industriels, commerciaux et professionnels (TCL) perçue sur la base de 0,2% du chiffre d'affaires brut local, conformément aux dispositions de l'article 35 du code de la fiscalité locale.

Note 2. Faits marquants de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

L'exercice clos le 31 décembre 2012, a été marqué par les faits suivants :

- 1) Les engagements de la Banque totalisent au 31 décembre 2012 la somme de 210 183 440 DT (dont 37 225 980 DT hors bilan) contre 151 030 382 DT pour la même période en 2011 (dont 24 716 930 DT hors bilan) enregistrant ainsi un accroissement de 39,16%.
- 2) Dans le cadre du protocole d'accord entre le Gouvernement de la Confédération Suisse et le Gouvernement de la République Tunisienne concernant la mise en œuvre du programme Suisse de soutien à la transition en Tunisie, signé le 22/07/2011, une Convention a été signée le 06/09/2011 entre la BFPME et le Gouvernement de la Confédération Suisse représentée par le Département fédéral des affaires étrangères, agissant par l'intermédiaire du Bureau du Programme suisse (DDC) ayant pour objet la création d'un Fonds d'Accompagnement et d'autofinancement d'un montant maximum de 4 207 500 TND dédié aux promoteurs et promotrices de petites et moyennes entreprises implantées dans quatre gouvernorats identifiés comme zones de développement régional prioritaires afin de les accompagner dans les différents aspects de la mise en place de leurs projets et de leur permettre de boucler leurs schémas de financement par le renforcement de la partie fonds propres. Un amendement de la convention pour la contribution du Gouvernement de la Confédération Suisse au Fonds d'Accompagnement et de financements a été signé en date du 20 mars 2012 pour porter le fonds à 5 032 500 TND.
- 3) Une convention de prêt conclue, en date du 15 avril 2012, entre le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES) et la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) pour l'équivalent en Dinars Tunisiens de 30 Millions de Dollars Américains. Cette convention entre en vigueur le 17 octobre 2012 et la date limite de tirage est le 31 décembre 2014.
- 4) Suivant accord IFP conclu entre la BFPME et le Ministère des Finances en date du 16/11/2012, une ligne de crédit BIRD a été octroyée à la BFPME pour un montant de l'ordre de 8 millions dinars et dont les modalités d'octroi sont fixées par les deux circulaire BCT n°2012-06 du 11/05/2012 et n° 2012-23 du 18/12/2012. Cette ligne de crédit est entrée en vigueur en date du 04/04/2012 et la date limite de tirage est le 31 janvier 2017.
- 5) Suivant accord IFP conclu entre la BFPME et le Ministère des Finances en date du 30/11/2012 Une ligne de crédit BAD a été octroyée à la BFPME pour un montant de 6 millions dinars et dont les modalités d'octroi sont fixées par les deux circulaire BCT n°2012-10 du 06/08/2012 et n° 2012-22 du 18/12/2012. Cette ligne de crédit est entrée en vigueur en date du 24 Février 2012 et la date limite de tirage est le 31 décembre 2016.

Note 3. Référentiel comptable

Les états financiers de la BFPME, arrêtés 31 décembre 2012, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que l'entité sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le Système Comptable des Entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 et particulièrement les normes sectorielles bancaires NC 21, NC 22, NC 23, NC 24 et NC 25 telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie dont notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la BFPME et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la BFPME pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

1) Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

2) Unité monétaire

Les états financiers de la BFPME sont libellés en Dinar Tunisien.

3) Sommaire des principales méthodes comptables

a) Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour leur valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte, à compter du 1^{er} janvier 2009, dans le résultat lors de la signature de l'accord de prêt avec le promoteur.

Les commissions d'engagement sont décomptées sur la base des sommes engagées et non encore utilisées et sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les intérêts des prêts sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les actifs courants (classe A) ou les actifs nécessitant un suivi particulier (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe B2), les actifs préoccupants (classe B3) ou les actifs compromis (classe B4), au sens de la même circulaire, sont inscrits en actif soustractif sous l'intitulé « agios réservés ».

b) Provisions sur prêts

La provision sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Le taux de provisionnement retenu par la BFPME correspond au taux minimal par classe de risque, tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés, de la valeur des garanties obtenues et des encaissements intervenus postérieurement à la date de clôture et avant la date d'arrêté des comptes.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués sont les suivants :

B2- Actifs incertains	:	20%
B3- Actifs préoccupants	:	50%
B4- Actifs compromis	:	100%

c) Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres se compose de deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

▪ Portefeuille d'investissement :

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque, mais non détenus à des fins de contrôle ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires) ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées comme suit :

i) Titres de participation à caractère durable

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

ii) Titres d'investissement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes dégagées par rapport au coût amorti ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que la Banque ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

iii) Titres représentant des participations-financement

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les participations-financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. À défaut, elles sont constatées en bloc lors de la cession. Elles sont présentées, au niveau de l'état de résultat, sous l'intitulé « Revenus du portefeuille titres d'investissement ».

- Portefeuille titres commercial :

Le portefeuille titres commercial se compose des titres à revenu fixe et/ou à revenu variable détenus à des fins de transaction ou de placement. À la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

i) Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

ii) Titres de placement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision, et ce contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres :

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Assimilées à des intérêts, les plus-values sur participations-financement sont constatées en produits à mesure qu'elles sont courues, lorsque leur encaissement effectif est jugé raisonnablement sûr.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la Banque, sont pris en compte en résultat dès leur encaissement.

d) Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

e) Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations détenues à des fins administratives sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment le prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux, ainsi que tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations de la Banque sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la BFPME, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

- Logiciels	:	33,33%
- Matériel de transport	:	20%
- Matériel informatique	:	33,33%
- Équipements de bureaux	:	10%
- Matériel de communication	:	10%
- Agencements, aménagements et installations	:	10%

f) Avantages du personnel

Les avantages consentis au personnel de la BFPME sont essentiellement à court terme tels que les salaires, les primes et les indemnités.

La Banque comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

Les montants des cotisations encourues au titre de l'exercice, au titre des régimes de base et complémentaire de sécurité sociale et du régime relatif à la réparation des accidents de travail, sont constaté en charges.

Par ailleurs, en application de la convention collective des banques, les employés de la BFPME ont droit à une indemnité de départ à la retraite qui est égale à six salaires.

La Banque comptabilise une provision pour avantages du personnel (passif) afin de faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ à la retraite.

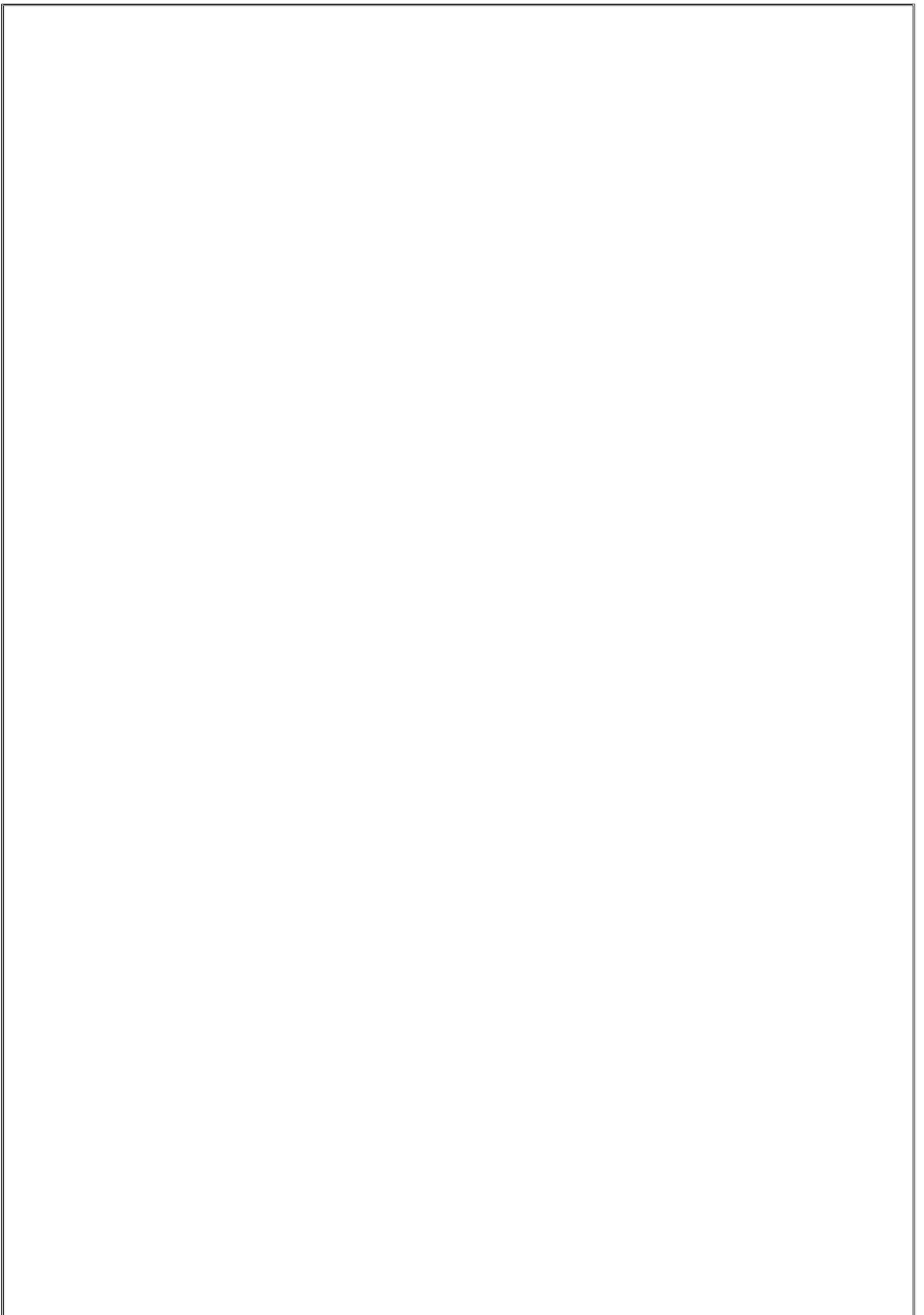
Cette provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la Norme Comptable Internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

g) Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la Banque correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la Banque et leur base fiscale n'est pas, ainsi, prise en compte.

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédent d'impôt reporté) et passifs (impôt sur les sociétés dû au titre de la période) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.



Note 5. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers

5.1. Notes au bilan :

1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Caisse	2 697	2 825
Avoirs, en dinars, à la BCT	54 666	50 585
Total	57 363	53 410

2- Créances sur les établissements bancaires :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Placements / marché monétaire et créances rattachées	1 500 000	7 103 172
Créances sur les établissements bancaires (*)	1 443 726	917 464
Total	2 943 726	8 020 636

(*) Il s'agit du solde du compte courant ouvert auprès de la STB.

3- Créances sur la clientèle :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Créances sur ressources ordinaires	106 542 903	83 921 825
Principal à échoir	73 681 809	64 292 282
Impayés en principal	23 911 152	14 091 744
Impayés en intérêts	8 626 699	5 447 896
Commissions d'engagement impayées	65 685	56 530
Intérêts courus et non échus	38 209	31 860
Commissions d'engagement courues	22 350	1 515
Créances sur ressources spéciales	66 409 472	42 391 627
Principal à échoir RS	59 543 159	39 670 792
Impayés en principal RS	3 632 115	1 079 825
Impayés en intérêts RS	2 188 337	991 271
Commissions d'engagement impayées RS	72 086	40 917
Intérêts courus et non échus RS	940 188	579 637
Commissions courues et non échues RS	33 586	29 184
Total brut des créances sur la clientèle	172 952 375	126 313 452
À déduire à titre de couverture :		
- Provisions (sur base individuelle)	-11 839 441	-3 955 897
- Agios réservés	-9 127 760	-4 728 853
- Provisions collectives (sur base portefeuille)	-3 713 677	-2 204 925
Total net des créances sur la clientèle	148 271 498	115 423 778

L'analyse des engagements bilanciaux et extra-bilanciaux au 31 décembre 2012 par classe de risque et par secteur d'activité se présente comme suit :

3.1 Analyse et classification des engagements envers la clientèle par classe de risque :

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Principal à échoir, sur ressources ordinaires	23 838 632	23 983 277	1 809 791	2 487 349	21 562 759	73 681 809
Principal à échoir, sur ressources spéciales	20 013 454	28 101 510	58 174	2 651 663	8 718 357	59 543 159
Impayés en principal	964 613	4 057 667	286 520	1 054 335	21 180 133	27 543 267
Impayés en intérêts	560 089	1 270 623	82 305	340 982	8 760 847	11 014 846
Impayés en commissions d'engagement	50 142	59 111	5	3 919	26 870	140 047
Intérêts courus et non échus	408 626	442 031	1 892	51 125	130 659	1 034 333
ENGAGEMENTS BILANTIELS						
ENGAGEMENTS HORS BILAN	45 835 556	57 914 219	2 238 687	6 589 374	60 379 625	172 957 460
TOTAL DES ENGAGEMENTS						
Agios réservés	24 577 740	11 023 132	701 699	297 798	625 611	37 225 980
Provisions sur engagements bilanciaux douteux						
Provisions sur engagements extra-bilanciaux douteux	70 413 296	68 937 351	2 940 386	6 887 172	61 005 235	210 183 440
TOTAL DE LA COUVERTURE						
ENGAGEMENTS NETS	-	-	(83 702)	(340 653)	(8 703 405)	(9 127 760)
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			1,40%	3,28%	29,03%	
			33,70%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			7,61%	21,27%	31,42%	
			29,44%			

Il y'a lieu de remarquer que la part des créances classées a augmenté de 7,96% pour atteindre 33,7% en 2012, contre un niveau de 25,74% en 2011 et 16,05% en 2010, soit un risque additionnel de 31,9 MDT (par rapport à 2011). Ce risque additionnel, qui se concentre dans la classe 4 des actifs compromis (pour environ 86%), s'explique essentiellement par la maturité du portefeuille.

3.2 Analyse et classification des engagements envers la clientèle par secteur :

SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1	B2	B3	B4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Ind. Agro-Alimentaire	15 129 452	17 214 888	1 410 421	2 067 224	15 172 891	50 994 876
Ind. Chimiques & Plastiques	9 904 762	9 636 809	144 150	580 149	7 157 251	27 423 121
I.M.C.C.V.	5 212 725	5 964 334		787 386	9 809 898	21 774 342
Services & Divers	6 989 030	14 076 196	128 963	1 045 936	5 863 761	28 103 887
Ind. Textile & Habillement	9 466 631	5 403 474	87 642	1 234 044	5 849 642	22 041 432
N.T.I.C	1 431 038	2 213 297	19 237	668 648	5 041 890	9 374 109
Ind. Diverses	7 116 829	4 235 284	256 008	60 166	3 025 679	14 693 965
Ind. Mécaniques & Métallurgiques	4 555 104	3 708 721			4 185 509	12 449 334
Agriculture	4 575 696	2 358 956			1 552 811	8 487 463
Ind. Electriques & Electroniques	887 153	432 194		443 619	1 464 141	3 227 108
Energie / Energies renouvelables	491 755	693 293			442 612	1 627 660
Ind. Cuir et Chaussures	1 485 633	1 976 834			970 307	4 432 774
Ind. Bois, Liège & Ameublement	1 830 188	901 831	893 966		468 844	4 094 829
Tourisme		121 240				121 240
Prêts participatifs Fonds Suisse	1 337 300					1 337 300
TOTAL ENGAGEMENTS	70 413 296	68 937 351	2 940 386	6 887 172	61 005 235	210 183 440

3.3 Couverture des risques par les provisions collectives

En application de la Note aux établissements de crédit n°2012-08, fixant la méthodologie de détermination des provisions collectives instaurées par la BCT à travers sa circulaire n°2012-02 du 11 janvier 2012 afin de couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier, le montant des provisions collectives a été estimé par la BFPME comme suit :

(Montants exprimés en DT)

Catégorie (montants en DT)	Engagement 2012	Taux de migration TMgi	Facteur scalaire FSgi	Risque additionnel prévu	Taux de provisionnement	Provision collective 2012
Crédits d'investissement	131 178 402			20 445 543		3 451 516
Agriculture	6 423 835	11.5%	1.468	1 087 186	24.5%	266 713
Autres industries	4 564 861	25.7%	1.000	1 171 535	25%	292 884
Autres services	21 720 508	21.3%	1.224	5 671 128	22.3%	1 264 533
Bâtiments et travaux publics BTP	1 301 046	25.6%	1.493	496 669	25.2%	125 008
Industries manufacturières	97 168 153	12.4%	1.000	12 019 025	12.5%	1 502 378
Relations FOPRODI-RICTIC	6 303 064			1 048 641		262 160
Autres industries	123 287	25.7%	1.000	31 641	25.0%	7 910
Autres services	1 415 577	21.3%	1.224	369 601	25.0%	92 400
Bâtiments et travaux publics BTP	225 153	25.6%	1.493	85 951	25.0%	21 488
Industries manufacturières	4 539 046	12.4%	1.000	561 448	25.0%	140 362
Total Classes 0 & 1	137 481 466			21 494 184		3 713 677

Le calcul de la provision collective passe par quatre étapes :

a) Répartition des engagements de la Banque par secteur d'activité

b) Détermination du taux de migration moyen :

$$TMgi = \frac{\text{Risque additionnel du groupe (i) de l'année N}}{\text{Engagements 0 et 1 du groupe (i) de l'année N-1}} \times 100$$

Le risque additionnel du groupe (i) désigne les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe (i) devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N.

c) Calcul du facteur scalaire :

Chaque TMgi sera ajusté par un coefficient multiplicateur dit « Facteur Scalaire - FSgi » pour tenir compte de l'impact de la conjoncture exceptionnelle observée en 2012.

$$FSgi = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe (i) en 2012}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe (i) en 2011}}$$

d) Estimation du taux de provisionnement :

Cette étape consiste à déterminer le taux de provisionnement moyen observé durant les deux années antérieures pour chaque groupe de créances (TPgi). Ainsi, le montant de la provision collective est calculé comme suit :

$$\text{Provision collective (gi)} = [\text{Engagements (gi) 2012} \times TMgi \times FSgi] \times TPgi$$

4- Portefeuille d'investissement :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Titres de Participation "S.G. Pôle Technologique de Sousse"	500 000	500 000
Titres de Participation "SODINO"	1 200 000	1 200 000
Titres de Participation "SODEK"	548 798	548 798
Titres de Participation "FONDS IRADA LE KEF"	400 000	400 000
Titres de Participation "FONDS IRADA JENDOUBA"	400 000	400 000
Titres de Participation "SODESIB"	100 000	100 000
Titres de Participation "CITECH SBZ"	50 000	50 000
Titres de Participation "SCIT KEF" (*)	50 000	200 000
Provision sur titres de participation "SODINO"	-148 941	-130 232
Provision sur titres de participation "SODEK"	-114 441	-111 635
Provision sur titres de participation "SODESIB"	-7 401	-2 033
Total	2 978 015	3 154 897

(*) Participation libérée du quart.

5- Valeurs immobilisées :

Cette rubrique présente une valeur nette de 712 887 DT au 31 décembre 2012, contre 948 165 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une diminution de 25%. Le tableau des immobilisations et des amortissements se présente comme suit :

	Immob. en cours	Autres immob. corpor.	Matériel de transport	Matériel de commun.	Matériel informatique	Logiciels	Matériel de bureaux	A.A.I	Total
Coût d'acquisition									
<i>Au début de l'exercice</i>	4 794	26 098	658 812	20 409	483 731	139 598	404 768	262 081	2 000 291
Acquisitions				561	179	15 388	11 190	9 051	36 369
Sorties									
Transferts	(4 794)					4 794			
<i>A la clôture de l'exercice</i>		26 098	658 812	20 970	483 910	159 780	415 959	271 132	2 036 660
Amortissements									
<i>Au début de l'exercice</i>		10 486	408 314	3 531	309 767	111 868	143 689	64 472	1 052 126
Dotation de l'exercice		8 698	89 349	2 064	83 850	19 497	41 510	26 643	271 646
Reprise / amortissement									
VCN au 31/12/2011	4 794	15 613	250 498	16 878	173 964	27 731	261 080	197 609	948 165
VCN au 31/12/2012		6 914	161 114	15 374	90 293	28 416	230 760	180 018	712 887

Les mouvements d'entrée/sortie d'immobilisations au cours de l'exercice 2012 se détaillent comme suit :

	Acquisitions (en DT)	Sorties/transferts (en DT)
Immobilisation en cours		4 794 transfert au compte logiciel
Logiciels	1 405 Logiciel de gestion de stocks 3 388 Logiciel de gestion budgétaire 10 594 Mise en œuvre portail Intranet	
Matériel de communication	561 Achat Blackberry 9800	
Matériel informatique	179 Achat imprimante Laser + câble	
Matériel de bureaux	2 593 Achat climatiseurs 6 351 Achat mobiliers de bureaux 24 Intervention technique 2 137 Fourniture et pose climatiseurs 85 Radiateur COALA	
A.A.I	1 121 Fourniture, porte fenêtre et portes 4 710 Fournitures,rideaux et pose rideaux 825 Confection enseigne lumineuse 3D 2 299 Cable , Panneau , Tube , Cordon de brassage 96 Plaque signalétique en plexiglass Lame rideau vertic , Démontage et montage enseigne , Déménagement mobilier bureau 1 102	
	36 369 Total des Acquisitions	4 794 Total des transferts

6- Autres actifs :

Le solde net de cette rubrique s'élève à 673 999 DT au 31 décembre 2012, contre 843 057 DT au 31 décembre 2011, soit une diminution de 20% ; il s'analyse comme suit :

	Au 31 décembre	
	2011	2011
Comptes d'attente et de régularisation	169 251	108 936
Charges constatées d'avance	19 961	22 555
Produits à recevoir (*)	131 860	76 679
Commission dépositaire à recevoir	17 430	9 702
Autres débiteurs	647 804	734 121
Commissions d'étude et de gestion à recevoir	192 765	132 102
Personnel	286 429	175 239
Crédit d'impôt sur les sociétés	181 895	179 979
Débiteurs divers	13 715	246 801
Total	844 055	843 057

(*) Cette rubrique contient des échéances en principales et intérêts sur la ligne Espagnole que la banque a comptabilisé dans un compte d'attente, suite à une incertitude relative à l'issue du dossier LBM objet d'une lettre d'engagement de la BFPME au profit de la BH, adossée sur la ligne Espagnole et destinée à la couverture partielle d'un reliquat équivalent à 167 m€(320 mTND) d'une lettre de crédit ouverte par la BH au nom de LBM et au profit de son fournisseur Espagnol FGIC.

7- Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires et Financiers :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Fonds Souk Ettanmia USA	631 710	0
Total	631 710	0

8- Dépôts de la clientèle :

Ce poste totalise la somme de 2 730 799 DT au 31 décembre 2012, contre 2 553 048 170 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 7% ; il se détaille comme suit :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Dépôts des Fonds Communs de Placement à Risques	426	1 171
Dépôts du Fonds d'Amorçage	100	2 675
Autres sommes dues à la clientèle (*)	2 730 273	2 549 202
Total	2 730 799	2 553 048

(*) Il s'agit des avances reçues de la SOTUGAR au titre des créances transférées à contentieux.

9- Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales ont atteint 63 547 703 DT au 31 décembre 2012, contre 41 836 268 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 52% et se décomposant comme suit :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Ressources spéciales d'origine extérieure	54 354 169	34 961 158
Ligne italienne	6 515 288	6 459 903
Ligne espagnole	1 969 666	742 393
Ligne FOCRED	736 378	886 000
Ligne JBIC	31 454 822	25 135 925
Ligne Française	2 048 515	1 736 937
Ligne FADES	11 629 500	0
Ressources spéciales d'origine budgétaire	8 417 560	6 362 560
FOPRODI	8 118 660	6 063 660
RITI	298 900	298 900
Dettes rattachées aux ressources spéciales	775 974	512 550
D'origine extérieure (intérêts courus)	437 518	325 787
D'origine budgétaire (intérêts courus)	338 456	186 763
Total	63 547 703	41 836 268

10- Autres passifs :

Le solde cumulé des autres comptes de passif s'élève à 2 634 138 DT au 31 décembre 2012, contre 2 322 718 DT au 31 décembre 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 13% et se décomposant comme suit :

	Au 31 décembre	
	2012	2011

Provisions pour passifs et charges		393 141	371 415
Provision pour indemnités de départ à la retraite		73 141	51 415
Provision pour pénalités de retard		-	-
Provision sur crédit LBM (objet de la Note n°6)		320 000	320 000
Comptes d'attente et de régularisation		1 098 534	763 352
Dons à payer à l'amicale de la BFPME		20 000	63 925
Autres charges à payer	10.1	850 970	699 427
Commission de garantie à payer FADES		5 564	
Gains sur contrats de couverture à terme	10.2	222 000	
Autres créditeurs		1 142 463	1 187 951
Fournisseurs		271 264	410 959
État, impôts et taxes	10.3	170 056	112 447
Organismes de sécurité sociale		227 458	196 912
Créditeurs divers	10.4	473 685	467 632
Total		2 634 138	2 322 718

10.1 Autres charges à payer :

	Au 31 Décembre	
	2012	2011
Jetons de présence et Indemnité Contrôleur d'Etat à payer	172 500	126 000
Congés à payer au personnel	378 187	278 011
Congés à payer au personnel détaché STB & BCT	2 401	26 232
Honoraires commissaires aux comptes et Médiateur bancaire à payer	54 500	38 000
Loyer Siège et Régions + charges de fonctionnement 4 ^{ème} trimestre 2011	99 651	124 344
Téléphone, ADSL 4 ^{ème} trimestre 2011, Affranchissement 12/2011	14 694	14 742
Maintenance, sponsoring, formations et cadeaux de fin d'année	3 000	18 600
Provision pour régularisation salaires DGA (*)	90 483	73 498
Prime de couverture TUNIS-RE	35 554	-
Total	850 970	699 427

(*) Il s'agit de la régularisation de la rémunération du DGA de la BFPME dont 11 191 charges patronales pour la période allant du 1^{er} mars 2005 au 31 août 2010 ainsi que pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012, tel qu'approuvée par le Conseil d'Administration dans sa réunion en date du 11 mai 2012.

10.2. Gains sur contrats de couverture à terme :

Il s'agit d'un gain de change couvert par un instrument financier sur la ligne FADES.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il

est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

10.3. État, impôts et taxes :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
TVA à payer	49 114	15 410
Retenues à la source	105 482	86 349
TCL à payer	-	-
TFP à payer	10 454	7 246
Contribution au FOPROLOS à payer	5 005	3 442
Total	170 056	112 7

10.4. Créiteurs divers

	Au 31 décembre	
	2012	2011
STB, dette / rémunérations dues au personnel détaché	-	871
BCT, dette / rémunérations dues au personnel détaché	3 503	29 092
Primes à payer	445 154	408 292
Assurance groupe	15 990	23 240
Prime SOTUGAR à verser	-	-
Autres	9 038	6 137
Total	473 685	467 632

11- Capitaux propres :

Figure sous cet intitulé, l'intérêt résiduel dans les actifs de la Banque après déduction de tous ses passifs. Les capitaux propres ont passé de 81 731 908 DT au 31 décembre 2011 à 86 375 943 DT au 31 décembre 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 4 644 035 DT (environ 6 %). Le tableau des variations des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital souscrit	Capital non appelé	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2010	100 000 000	(25 000 000)	28 464	109 710		(195 418)	-840 604	74 102 152
Libération du 3 ^{ème} quart du capital		13 250 002						13 250 002
Affectations du résultat de l'exercice 2010						(840 604)	840 604	-
Utilisation sur les réserves pour fonds social				(42 270)				(42 270)
Subvention Fonds Suisse					1 000 000			1 000 000
Utilisations sur Subvention Fonds Suisse					(16 531)			(16 531)
Augmentation Subvention Fonds Suisse (intérêts)					3 568			3 568
Résultat de l'exercice 2011							(6 565 013)	(6 565 013)
Solde au 31/12/2011	100 000 000	(11 749 998)	28 464	67 440	987 036	(1 036 022)	(6 565 013)	81 731 908

Libération du quatrième quart du capital	11 749 998							11 749 998
Utilisation sur les réserves pour fonds social		(42 860)						(42 860)
Affectations des résultats 2011			(6 565 013)	6 565 013				-
Résultat net au 31/12/2012							(9 960 807)	
Don Subvention (Fonds Suisse)			2 784 956					2 784 956
Solde au 31/12/2012	100 000 000	-	28 464	24 580 3 771 992	(7 601 035)	(9 960 807)		86 263 193

() Utilisations sur les réserves pour fonds social : 42 860 DT : Il s'agit de primes de scolarité et de primes Aïd.*

10.5. Notes à l'État des engagements hors bilan :

12- Engagements donnés :

Les engagements donnés s'élèvent à 39 374 778 DT au 31 décembre 2012, contre 29 715 727 DT au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 33% ; ils se détaillent comme suit :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Crédits notifiés, engagés et non utilisés	30 001 341	17 041 260
Sur ressources ordinaires	11 736 467	12 457 773
Sur ressources spéciales d'origine extérieure	18 264 874	4 583 487
Sur ressources spéciales d'origine budgétaire	-	-
Lettres d'engagement en couverture de CREDOC	7 224 639	7 675 670
Engagements sur titres	2 148 798	4 998 798
Total	39 374 778	29 715 727

13- Engagements reçus :

Les engagements reçus se décomposent comme suit à la date de clôture :

	Au 31 décembre	
	2012	2011
Engagements de financement reçus	70 170 111	38 402 422
Sur ligne JBIC	21 281 611	30 861 950
Sur ligne BM	-	7 540 472
Sur ligne FADES	34 888 500	-
Sur ligne BAD	6 000 000	-
Sur ligne BIRD	8 000 000	-
Garanties reçues	94 544 149	82 149 893
Prise en charge par l'Etat du risque de non recouvrement sur dotations FOPRODI & RITI	6 313 170	4 771 920
Garanties reçues de la SOTUGAR	57 477 465	51 570 969
Garanties reçues de la clientèle	30 447 414	25 807 004

10.6. Notes à l'État de résultat :

14- Intérêts et revenus assimilés :

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 6 142 035 DT en 2012, contre 4 770 412 DT en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 29% et se détaillant comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	157 854	474 391
Intérêts des placements sur le marché monétaire	157 854	474 391
Opérations avec clientèle	5 984 181	4 296 021
Intérêts des crédits à long et moyen termes	5 596 935	4 045 847
Intérêts conventionnels des crédits sur ressources ordinaires	411 245	2 436 188
Intérêts conventionnels des crédits sur ressources spéciales	1 866 740	1 235 836
Intérêts de retard (*)	3 308 950	373 823
Commissions assimilées à des intérêts	382 063	246 036
Commissions d'engagement des crédits sur ressources ordinaires	128 261	71 088
Commissions d'engagement des crédits sur ressources spéciales	151 865	90 940
Commissions / lettres d'engagement en couverture de CREDOC	101 937	84 008
Intérêts sur prêts au personnel	5 183	4 139
Total	6 142 035	4 770 412

15- Commissions :

Les commissions totalisent 547 642 DT en 2012, contre 475 207 DT en 2011, enregistrant ainsi un accroissement de 15% et se détaillant comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Commissions d'étude et de gestion	526 160	443 601
Commissions de gestion du FOPRODI	12 971	22 070
Commissions de gestion du RITI	56	218
Commissions de dépositaire	8 455	9 318
Autres commissions	-	-
Total	547 642	475 207

16- Intérêts encourus et charges assimilées :

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 1 675 819 DT en 2012, contre 907 787 DT en 2011, soit une augmentation de 85% ; ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Intérêts sur ressources spéciales	1 544 693	907 787
Intérêts sur Ligne ITALIENNE	172 794	155 155
Intérêts sur Ligne ESPAGNIOLE	34 208	13 965
Intérêts sur Ligne FRANCAISE	39 187	8 374
Intérêts sur Ligne JBIC	1 235 412	699 535
Intérêts sur Ligne FOCRED	27 793	30 608
Intérêts sur Ligne FADES	34 889	-
Intérêts sur crédit spécial BM	411	150
Intérêts des comptes créditeurs	131 126	-
Total	1 675 819	907 787

17- Commissions encourues :

Les commissions encourues ont atteint 27 876 DT en 2012, contre 28 505 DT en 2011, enregistrant ainsi une légère baisse de 2% ; elles se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Cotisations STICODEVAM	-	5 776
Commissions des comptes créditeurs	27 876	22 729
Commissions encourues sur ressources spéciales	-	-
Total	27 876	28 505

18- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif :

Cette rubrique totalise 9 301 271 DT en 2012, contre 5 102 413 DT en 2011; elle s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
- Dotations aux provisions pour engagements douteux	9 627 209	4 814 611
- Dotations aux provisions pour passifs et charges :	21 727	344 795
Provision pour indemnités de départ à la retraite	21 727	24 795
Provision pour litige LBM	-	320 000
+ Reprises sur provisions pour engagements douteux	-234 914	-48 260
+ Reprises sur provisions pour passifs et charges	-	-8 733
Total	9 414 021	5 102 413

19- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement :

Cette rubrique présente un solde de 26 882 DT en 2012, contre 126 029 DT en 2011, soit une diminution de 79% ; elle se décompose comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Dotation aux provisions sur titres de participation SODINO	18 708	12 361
Dotation aux provisions sur titres de participation SODESIB	5 368	2 033
Dotation aux provisions sur titres de participations SODEK	2 806	111 635
Total	26 882	126 029

20- Autres produits d'exploitation :

Ce poste présente un solde de 416 330 DT en 2012, contre 141 656 DT en 2011, soit une augmentation de 274 674 DT ; il se décompose comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Agios créditeurs des comptes ordinaires	39 615	5 624
Quote-part Subvention Fonds Suisse virée au compte de résultat	116 120	16 530
Autres produits (frais de gestion Fonds Suisse)	260 595	119 502
Total	416 330	141 656

21- Frais de personnel :

Les frais de personnel totalisent 4 304 194 DT en 2012, contre 4 177 348 DT en 2011, soit une augmentation de 3% ; ils se détaillent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Traitements, salaires et primes du personnel ordinaire	3 348 139	3 174 158
Traitements, salaires et primes du personnel détaché	97 451	334 890
Charges sociales légales (CNSS, CAVIS et CNRPS)	540 162	448 521
Autres charges du personnel	318 442	219 779
<i>Habillement du personnel</i>	6 875	6 960
<i>Frais de Restauration du personnel</i>	83 809	85 328
<i>Cotisation patronale assurance groupe</i>	145 413	121 491
<i>Médecin de travail</i>	6 000	6 000
Total	4 304 194	4 177 348

22- Charges générales d'exploitation :

Le montant cumulé des charges générales d'exploitation s'élève à 1 390 592 DT en 2012, contre 1 350 913 DT en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 3% et se détaillant comme suit:

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Locations (y compris frais fonctionnement siège)	496 281	423 539
Missions et réceptions	49 476	47 124
Transport et déplacement	21 043	19 313
Primes d'assurance	23 677	18 157
Jetons de présence	51 500	40 000
Dons et subventions accordés	104 700	104 500
Impôts et taxes	81 955	103 300
Fournitures diverses et autres services extérieurs	22.1	594 980
Prime pour couverture de risque de change	35 555	
Total	1 390 592	1 350 913

22.1. Fournitures diverses et autres services extérieurs :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Fournitures de bureaux	20 661	80 019
Honoraires	127 053	135 816
Sous-traitance générale	-	36 756
Frais de formation	32 335	13 896
Entretiens et réparations	39 136	60 573
Frais postaux et de télécommunications	107 095	100 109
Publicité, publications et relations publiques	137 385	87 069
Carburants	47 563	52 622
Indemnité contrôleur d'État	1 500	1 500
Maintenance logiciels	8 774	10 550
Autres	4 903	16 070
Total	526 405	594 980

23- Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations :

Les dotations aux amortissements comptabilisées en 2012 totalisent la somme de 271 646 DT, contre 251 803 DT en 2011 soit une hausse de 8% ; elles se ventilent comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Dotations sur immobilisations incorporelles	19 497	17 340
Dotations sur immobilisations corporelles	243 451	225 764
Dotations aux résorptions des charges reportées	8 698	8 698
Total	271 646	251 803

24- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires :

Ce poste présente un solde de 52 013 DT en 2012, contre un solde net négatif de 2 138 DT en 2011 ; il se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Pénalités de retard acquises sur marchés	1 444	527
Autres gains	49 354	38
Jetons de présence	3 625	2 500
Pénalités fiscales	-141	-1 115
Pertes sur opérations de change	-2 260	-266
Autres pertes (*)	-9	-3 821
Total	52 013	-2 138

25- Impôt sur les bénéfiques :

La charge d'impôt sur les sociétés s'élève au 31 décembre 2012 à 7 797 DT, contre 5 353 DT au 31 décembre 2011. Il s'agit du minimum d'impôt de 0,1% du chiffre d'affaires brut.

10.7. Notes à l'Etat des flux de trésorerie :

26- Liquidités et équivalents de liquidités :

Les composantes des liquidités et équivalents de liquidités se présente, au début et à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2012, comme suit :

	31/12/2011	31/12/2012
+ Caisse	2 825	2 697
+ Avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	50 585	54 666
+ Créances sur les établissements bancaires	917 464	1 443 589
+ Placements sur le marché monétaire	7 100 000	1 500 000
Total	8 070 873	3 000 952

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA

BANQUE DE FINANCEMENT DES PME

Rapport sur les états financiers annuels

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2012.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction dans la préparation et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Co-commissaires aux Comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Immeuble Le Banquier - 2^{ème} étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131

E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Immeuble Safsaf - entrée B - 4^{ème} étage
1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie
Tél.: (216) 71 95 02 52
Fax.: (216) 71 95 12 96
E-mail : samir.labidi@planet.tn

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers annexés au présent rapport donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) au 31 décembre 2012, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- 1) En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.
- 2) En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.
- 3) En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne de la BFPME.

Immeuble Le Banquier - 2^{ème} étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131

E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Expert comptable - Commissaire
aux Comptes - Membre de l'Ordre
des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble Safsaf - entrée B - 4^{ème} étage
1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie
Tél.: (216) 71 95 02 52
Fax.: (216) 71 95 12 96
E-mail : samir.labidi@planet.tn

Nous avons relevé, sur la base de notre examen, l'existence d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter une telle efficacité. Ces déficiences concernant particulièrement le système d'information de la Banque ont été signalées dans nos rapports sur le système de contrôle interne communiqués à la Direction Générale en date du 28 juin 2013 et qui font partie intégrante du présent rapport. Cependant, nous avons pris en considération de telles insuffisances de contrôle interne lors de la conception des procédures d'audit.

TUNIS, LE 15 JUILLET 2013

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT**

Samir LABIDI

Abderrazak GABSI, *Managing Partner*

Immeuble Le Banquier - 2^{ème} étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131

E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Immeuble Safsaf - entrée B - 4^{ème} étage
1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie
Tél.: (216) 71 95 02 52
Fax.: (216) 71 95 12 96
E-mail : samir.labidi@planet.tn

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA

BANQUE DE FINANCEMENT DES PME

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, relative aux établissements de crédit, et de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Opérations réalisées relatives à de nouvelles conventions (autres que les rémunérations des dirigeants)

Immeuble Le Banquier - 2^{ème} étage

Rue du Lac Windermere

Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie

Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131

E-mail : gem.gabsi@planet.tn

Immeuble Safsaf - entrée B - 4^{ème} étage
1073 Montplaisir - Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 95 02 52

Fax.: (216) 71 95 12 96

E-mail : samir.labidi@planet.tn

La BFPME ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue et autorisée par son Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Obligations et engagements de la Banque envers les dirigeants

1) Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau)

Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- a) La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par un arrêté du Premier Ministre en date du 15 septembre 2010. Elle se compose des éléments suivants : un traitement de base, une indemnité de logement, une indemnité de représentation, une indemnité de gestion, une indemnité provisoire pour remboursement des frais liés à la fonction et une indemnité complémentaire. Le PDG bénéficie aussi d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 450 litres de carburant et du remboursement des frais téléphoniques.
- b) La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 29 octobre 2009. Elle se compose d'un salaire mensuel et de diverses primes (prime de bilan, prime de rendement, 13^{ème} mois et enveloppe de fin d'année). Le DGA bénéficie aussi d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 360 litres de carburant et du remboursement des frais téléphoniques.

c) Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 24 août 2012 à 5 000 DT (brut) par administrateur. La charge encourue par la BFPME, à ce titre, s'élève à 50 000DT.

2) Les obligations et engagements de la BFPME envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme	91 133	83 881 (*)	81 469 (**)	53 576	50 000	168 000
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
TOTAL	91 133	83 881	81 469	53 576	50 000	168 000

NB : Les avantages à court terme incluent la valeur estimée des avantages en nature et les cotisations patronales en matière de sécurité sociale.

(*) En application de la décision du Conseil d'Administration en date du 11 mai 2012, il a été procédé à la régularisation de la rémunération de l'actuel PDG en sa qualité d'ex DGA de la BFPME durant la période allant du 1^{er} mars 2005 au 31 août 2008. Le montant brut de la régularisation (hors charges patronales) s'élève à 45 698 DT. L'effet de cette régularisation a été comptabilisé en charges de personnel de l'exercice 2011 et demeure non liquidé au 31 décembre 2012.

(**) En application de la même décision du Conseil d'Administration, il a été aussi procédé à la régularisation de la rémunération de l'actuel DGA de la BFPME au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2012. Le montant brut de la régularisation (hors charges patronales) s'élève à 33 594 DT ; il a été comptabilisé en charges de personnel de l'exercice 2011 pour 27 800 DT et en charges de personnel de l'exercice 2012 pour 5 794 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

TUNIS, LE 15 JUILLET 2013

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT**

Samir LABIDI

Abderrazak GABSI, *Managing Partner*